



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE – CGT**

**126 rue de l'Université – BP 24  
75355 PARIS 07 SP**

Madame Cécile Maurice  
Directrice des Ressources humaines

Paris, le 9 mars 2023

Objet : préavis de grève du SPAN-CGT pour les journées d'action des 11 et 15 mars

Madame la Directrice,

La Première ministre a présenté le mardi 10 janvier 2023 un projet de réforme des retraites qui frappera de plein fouet l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.

Depuis le 19 janvier, partout sur le territoire et dans tous les secteurs d'activité, des millions de personnes se mobilisent contre les mesures brutales qu'il contient. Le message est très clair : le report de l'âge de départ à la retraite et l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation doivent être abandonnés.

Cette réforme s'appliquera très probablement pour l'essentiel aux personnels de l'Assemblée. En conséquence, fonctionnaires comme contractuels n'ont d'autre choix que de se mobiliser aux côtés des autres fonctionnaires et salariés pour défendre leurs droits.

**Afin de permettre aux personnels de l'Assemblée de participer aux journées d'action prévues, le SPAN-CGT dépose le présent préavis de grève pour les samedi 11 et mercredi 15 mars, de zéro heure à minuit, ainsi que pour la nuitée qui précède et celle qui suit chacune de ces deux dates.**

Ce préavis précise, pour les personnels de l'Assemblée, celui déposé par l'Union fédérale des syndicats de l'État (UFSE) pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2023, auquel le SPAN-CGT s'associe pleinement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le Bureau du SPAN-CGT

**Valérie BERGÉ**

Co-secrétaire générale

**Benjamin QUASHIE-ROUBAUD**

Co-secrétaire général

-Toute l'actualité syndicale sur [www.spancgt.fr](http://www.spancgt.fr)

-Vous souhaitez adhérer au SPAN-CGT : cliquez sur « Adhérer », écrivez à [cgt@assemblee-nationale.fr](mailto:cgt@assemblee-nationale.fr) ou appelez-nous au **01 40 63 81 09**. Nous vous recontacterons dans les tout prochains jours.



# Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 21 février 2023

Monsieur Stanislas Guerini  
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Dans la continuité des journées d'actions des mois de janvier et février 2023 et, notamment, de la participation massive des salarié.es aux journées des 19 et 31 janvier, des 7, 11 et 16 février, l'UFSE-CGT appelle à des journées de mobilisation (initiatives locales, assemblées générales des personnels, rassemblements...) du 1er au 31 mars 2023, pour des revalorisations salariales et pour défendre leurs droits à une retraite digne dès 60 ans.

Les personnels de la Fonction publique portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'Etat, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

L'urgence s'impose pour, notamment, une augmentation immédiate d'au moins 10% de la valeur du point et une indexation sur l'inflation.

Les personnels revendiquent avec force la retraite à 60 ans avec un taux minimum de remplacement de 75% et l'augmentation des pensions et retraites.

Ni un index sur l'emploi des « seniors », ni une mesurette, portant un taux de pension à 85% du SMIC pour une carrière complète, soit à 1200 € et qui ne devrait finalement concerner que 40 000 nouveaux retraité.es par an selon les chiffres enfin fournis cette semaine par Bercy, ne répondent à ces exigences.

En lieu et place de la loi de transformation de la Fonction publique qui doit absolument être abrogée et de ce projet de réforme des retraites qui doit être abandonné, les agent-es défendent le statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers, une fonction publique reconnaissant leurs qualifications et garantissant un vrai déroulement de carrière.

Dans le cadre de ces journées, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de la Fonction Publique d'Etat, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de ces dates.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée

Céline Verzeletti  
Co-Secrétaire Générale de l'UFSE

Christophe Delecourt  
Co-Secrétaire Général de l'UFSE

Copie à : Madame Nathalie Colin, Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction publique

**Union Fédérale des Syndicats de l'État- CGT**

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel: **01 55 82 77 56** - mel : [ufse@cgt.fr](mailto:ufse@cgt.fr)